TRAJECTOIRE RESSOURCES
centre de ressources acteurs de la ville Bourgogne / Franche-Comté

La Boîte à vélo de Chenôve
Un projet avant-gardiste et en accord avec son temps

Entretien avec Emmanuel PUTIGNY, coordonnateur du projet aux « Maisons Pop[1] » de Chenôve (21)

Créée en 2019, soit cinq ans avant le Plan climat et biodiversité de Dijon Métropole 2024-2030 , la Boîte à vélos se pose comme un projet avant-gardiste et en accord avec son temps.

Parlez-nous de votre dynamique de coopération territoriale

En 2018, alors qu'elle n'a pas encore pris le nom des « Maisons pop », la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) de Chenôve observe un besoin de plus en plus prégnant dans la population du quartier prioritaire de la ville (QPV). C'est un quartier où beaucoup d'enfants et d'adultes ont des vélos sans savoir les entretenir. Dans une ville de 1.5km/1.5km, le vélo est un moyen de déplacement idéal pour se rendre à son travail, se promener ou faire ses courses. Un processus de construction s'est enclenché sous l'initiative du délégué de préfet d'alors, réunissant l'Éducation nationale, la ville de Chenôve, les associations Pirouette Cacahuète et « Ensemble à Vélo dans l'Agglomération Dijonnaise » (EVAD), les bailleurs sociaux, le conseil départemental ainsi que la MJC (porteur du projet) et d'autres structures. Ces réunions de gouvernance ont permis de monter en compétences sur l'expertise :

- relative au vélo grâce à EVAD ;
- liée aux comportements des habitants du quartier face à un nouveau service grâce à Pirouette Cacahuète qui tenait un café associatif au sein du QPV.

En 2018-2019, le projet voit finalement le jour et jusqu'en 2022, il bénéficie d'une attention particulière du délégué de préfet qui continue de réunir les acteurs afin de le consolider. Aujourd'hui, la Boîte à vélos c'est la « Maison pop bleue » répartie à trois endroits différents :

- l'atelier réparation est située au cœur du QPV au rez-de-chaussée commercial d'un bailleur social, le même qu'occupait Pirouette cacahuète. Les habitants y dépannent eux-mêmes leurs engins en suivant les consignes des bénévoles et des professionnels ;
- l'atelier de vente est logé dans les locaux de la « Maison pop rouge », où des vélos reconditionnés sont commercialisés ;
- la vélo-école dont la piste est sur un terrain mis à disposition par la métropole.

Quel est votre retour d'expérience sur cette coopération ?

Ça tient dans la durée et je m'en épate. Depuis que je travaille à la MJC, soit depuis plus de 25 ans, il n'y a pas eu de projet publiquement financé, d'une longévité aussi importante. Qui plus est, cette longévité n'entame pas l'attention accordée par les pouvoirs publics. En effet, la Boîte à vélos est toujours soutenue de façon importante sur le fond comme sur la forme et le projet n'est pas tombé dans le droit commun. Je pense que c'est aussi dû au fait que c'est un projet concret, même si ambitieux, qui est en concordance avec le Plan climat et biodiversité de Dijon Métropole 2024-2030 ; lequel vise à encourager les mobilités actives pour « diminuer les émissions de gaz à effet de serre, fortement générées par les déplacements » .

Au-delà de la dimension coopérative et partenariale, la Boîte à vélos c'est aussi l'histoire d'une équipe de professionnels et de bénévoles qui croient au vélo ; une équipe alignée avec ses valeurs et ses convictions.

1 - MJC, Association d'éducation populaire ayant l'agrément centre social, « Les Maisons pop » c'est trois maisons distinctes proposant des activités diverses : la rouge, la jaune et la bleu (la Boîte à vélos). Pour en savoir plus : https://lesmaisonspop.chenove.net/association/

Cofinancé par l'Union européenne

Quels sont pour vous les ingrédients, les leviers, favorisant ce travail de coopérations ?

En termes de politiques publiques, le contrat de ville, le plan climat et l'ambition de la ville de Chenôve de développer l'usage des mobilités douces et actives sont des moteurs importants. Les relations partenariales créées par le truchement de ces dispositifs ont contribué à accorder à la « Maison pop bleue » le statut de structure « ressource » dans le développement des usages du vélos à Chenôve et dans l'agglomération dijonnaise plus largement. Aussi, la Convention Pluri-annuelle d'Objectifs (CPO) signée avec le service mobilité de la métropole en 2024 ainsi que la convention nous liant avec le contrat de ville, posent des attentes fortes quant à l'essaimage de notre expérience auprès des autres structures du territoire. Il s'agit de développer la pratique du vélo pour les besoins écologiques et de santé publique. C'est aussi dans cette logique de transfert de savoirs que la Boîte à vélos accompagne depuis peu, quelques structures à l'organisation de « la rue aux enfants rue pour tous ». C'est une initiative nationale qui consiste à fermer une rue à la circulation automobile pour la transformer en piste de vélo et y faire des animations autour des mobilités actives. Elle permet de se réapproprier les rues (devenues des routes par la force des choses) et de les vivre autrement Le temps d'une journée.

En termes de relations partenariales, un lien s'est créé avec un collège de Chenôve depuis 2018 par le biais d'un professeur de sport acquis à la cause des mobilités actives. Grâce à ce dernier, un atelier vélo est programmé chaque mardi avec formation à la mécanique vélo et à la circulation en ville pour infléchir l'usage de la trottinette électrique très répandue chez les jeunes.

A l'inverse, quels sont les freins ? Qu'est ce qui a été compliqué dans votre retour d'expérience ? Qu'avez-vous fait pour y faire face ?

Le démarrage du projet n'a pas été facile. Au départ, la ville de Chenôve avait acheté et mis à disposition un algeco de 80m^2 faisant office de locaux et situé dans le gymnase du quartier. Trois semaines après le démarrage, le local a été incendié. L'État et la ville ont remis des moyens en jeu et acheté un nouvel algeco qui a été entreposé au même endroit. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, un incendie s'est de nouveau produit. Au même moment, l'association Pirouette Cacahuète, se posait des questions quant à la poursuite son café associatif et cela a représenté une opportunité. L'activité a été transférée dans ce lieu, actuellement occupé par l'atelier de réparation.

Outre ces difficultés logistiques, c'est aussi dans la captivité du public « ado » que résident quelques épines. On constate un intérêt grandissant des adolescents pour la trottinette électrique. Tous les ans depuis le lancement du projet, 70% de notre public sont des mineurs qui viennent réparer leurs vélos. Nous sommes aussi indispensables aux adultes utilisant le vélo comme moyen de déplacement pour se rendre au travail. C'est le mouvement inverse chez les jeunes entre 13 et 17 ans qui délaissent de plus en plus le vélo à notre plus grand dam.

Cofinancé par l'Union européenne

Un grand merci à Emmanuel PUTIGNY, qui s'est prêtée au jeu de cette interview. Retenons différents points essentiels de son propos et qui font écho à ce que nous observons quotidiennement de notre place de centre de ressources :

- Sans coopération, il est difficile de mettre en place un projet et d'assurer sa durabilité. Les coopérations produisent des effets positivement palpables quand elles portent sur des projets à forte portée utilitaire. Dans le cas précis de la Boîte à vélos, le caractère socio-économique mais aussi écologique du projet est indéniable.
- Par ailleurs, on constate la place essentielle des pouvoirs publics dans le déploiement du projet : ils constituent une force motrice pour la création de partenariats et le renforcement des logiques de coopération. En effet, la mission de transfert de savoirs que porte actuellement la Boite à vélos auprès des autres structures du territoire en dit long sur ce fait. De plus, au départ, c'est aussi la collectivité territoriale (ville de Chenôve) et l'État (à travers le délégué du préfet) qui ont œuvré à la réunion des acteurs pour l'émergence du projet.

Cofinancé par l'Union européenne